

Les stages FSU des Landes et des Pyrénées Atlantiques, de mars 2011 à février 2012.

Depuis mars 2011, les sections FSU départementales des Landes et des Pyrénées Atlantiques ont programmé une série de stages sur la question des conditions de travail et des métiers.

Ce thème est tristement installé dans le paysage social et syndical. Nous avons choisi de proposer progressivement plusieurs entrées correspondant à la diversité des expériences, des sensibilités, des préoccupations ou des niveaux d'action syndicale. Toutes les entrées nous semblent complémentaires.

Les deux premiers stages de mars et mai 2011 ont réuni au total une soixantaine de collègues représentant une dizaine de métiers et de syndicats de la FSU. Ces deux sessions ont permis d'enchaîner un long temps d'échange sur la réalité des conditions de travail et un temps de présentation des principaux apports de l'ergonomie.

Durant la première journée (21 mars), les stagiaires ont pu décrire et analyser collectivement les effets des réformes (RGPP, RéATE et autres) sur leurs conditions de travail et leurs métiers. La souffrance exprimée est synonyme de perte de sens généralisée. Elle prend des chemins différents, mais dans tous les secteurs, les agents ne se retrouvent plus dans au moins une partie du travail qu'on leur demande d'effectuer. Surcharge, multiplication de tâches nouvelles parfois étrangères au métier, isolement, injonctions opposées à l'éthique professionnelle, ou même absence de consignes se conjuguent et se déploient à tous les niveaux. En outre, les re-configurations et fusions nées dans les «laboratoires» des managers font l'impasse sur la spécificité et la réalité du travail et sur les savoir-faire des travailleurs qui se trouvent ainsi niés dans leur métier, leur qualification et leurs motivations.

Au delà de l'intensification du travail, pour plusieurs professions (infirmiers, agents administratifs, CPE...), la diminution des effectifs provoque le brouillage des frontières professionnelles et une perte d'identité : on pousse un individu à faire le travail d'un autre, simplement parce qu'on manque de personnel. Mais cette polyvalence n'enrichit pas les pratiques, car dans l'urgence, dans l'isolement, chacun bricole, fait comme il peut, sans pouvoir discuter avec ses collègues de la validité et de la «valeur» de son travail. Les espaces de discussion et d'entraide disparaissent, et l'individualisation de l'évaluation accroît cet isolement. Brouillage et atomisation montrent bien qu'au delà des chiffres et des économies budgétaires, la RGPP, la RéATE, les réformes éducatives et la fusion de Pôle-Emploi sont des réformes qui visent à briser les collectifs, à rendre les salariés davantage interchangeable et dociles.

Grâce à ces échanges entre collègues venus de microcosmes différents, on dévoile par le témoignage la cohérence des atteintes au travail. On favorise, en pratique et par le débat, une première prise de conscience : ce ne sont pas les individus qui sont en cause, c'est bien l'organisation du travail au sens large qui est malade (depuis l'organisation en ministères et territoriale jusque dans les établissements et les services) et qui globalement délite la vocation du service public.

Cette expression collective de la souffrance au travail est une première étape indispensable. Mais elle n'est pas suffisante, sans quoi on ne créerait qu'un collectif de la plainte sans issue. Sur cette base, sur ces échanges entre pairs, on doit impérativement construire une riposte collective et dans la durée, pour reprendre la main sur le travail.

Dans cette perspective, le stage du 13 mai, avec la participation de Karine Chassaing, maître de conférence en ergonomie, a permis de découvrir les apports essentiels de cette science : il existe des différences fondamentales entre le travail réel et le travail prescrit, et entre les objectifs de la hiérarchie et les motivations des salariés. Enrichie par la sociologie et la psychologie du travail, l'école française d'ergonomie dévoile opportunément les processus qui aboutissent à ce que l'on nomme la souffrance au travail. Le travail bien fait au sens du salarié n'est jamais le travail tel qu'il

est prescrit. Tous les individus ont besoin de réaliser un «beau» travail pour leur bien-être psychique. Ce beau travail se traduit pour nous par un service public de qualité. Ce « beau travail » ne peut pas se faire seul : chacun le sait. Le travail bien fait est l'oeuvre d'un collectif. Personne ne peut travailler seul. Or, l'intensification du travail fait disparaître les espaces qui permettaient aux salariés d'agir et de réagir à ce qui ne peut être prévu et pour que le travail soit en définitive bien fait. Y compris en allant à l'encontre des directives et en y mettant de sa personne. Cette intensification fait aussi disparaître les moments de discussion et de construction des référentiels professionnels. Isolé et sous pression, lorsque le salarié ne peut pas faire un bon travail, lorsqu'il est confronté à l'impossibilité d'agir sur son environnement, il peut aller jusqu'à «en faire une maladie».

Il existe donc les outils, des concepts, un savoir, pour analyser au plus près nos conditions de travail. Mais il faut passer de l'analyse à la pratique, de l'analyse à l'action. C'est l'objet des stages qui ont été organisés en décembre 2011 et février 2012. Deux axes ont été développés.

Dans un premier temps, le 12 décembre, nous sommes revenus sur les enjeux de l'activité syndicale. Les évolutions institutionnelles qui ont été portées par la FSU (accord sur la santé au travail, création des CHSCT) doivent être l'occasion de développer une culture de la sécurité et de la santé au travail. Cette dernière doit être entendue dans un sens large, car il est désormais question d'agir sur l'organisation du travail et non plus uniquement sur les risques matériels et physiques encourus. En effet, les compétences des Comités Hygiène et Sécurité sont à présent étendues aux Conditions de Travail (CHSCT). Ces instances, aux sein desquels les délégués FSU siègent, doivent veiller à l'application de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail, mais doivent aussi se nourrir d'une réflexion sur les conditions et l'organisation du travail forcément en lien avec le terrain. Il s'agira de faire respecter un principe fondamental du droit du travail : l'employeur est responsable de la santé au travail de ses salariés. Or, comme le montrent les témoignages, les nouvelles «organisations» et contraintes qui découlent des réformes mettent en danger cette santé, de même que d'autres «transformations» sociales ou technologiques. La sensibilisation et la mobilisation peuvent prendre appui sur le document unique d'évaluation des risques (DUER), document qui doit obligatoirement exister dans tous les établissements. Il ne s'agit pas d'en faire une procédure administrative de plus, mais de s'appuyer sur l'obligation légale pour développer dans les établissements des discussions, des échanges, sur tout ce qui touche à l'organisation du travail et aux risques de certaines pratiques sur la sécurité et la santé des travailleurs.

Dans un deuxième temps, et pour développer un travail de terrain complémentaire du travail plus institutionnel, nous avons programmé un stage, le 9 février 2012, au cours duquel les collègues vont s'approprier en ateliers les dispositifs déclinés de l'ergonomie et de la clinique de l'activité, pour débattre et développer leur connaissances réciproques du travail réel, tel qu'il s'effectue ou qu'il devrait pouvoir s'effectuer. Il s'agit en fait de développer sur nos départements (Landes et Pyrénées Atlantiques) des espaces de discussion, d'échanges, sur nos pratiques professionnelles et sur nos conditions de travail pour donner du sens pratique au travail des délégués de la FSU dans les CHSCT.

# Les documents de présentation des stages

## Les conditions de travail dans les différentes fonctions publiques

**Lundi 21 mars 2011  
de 9h à 16h30 à Orthez**

Les conséquences les plus dramatiques de la dégradation des conditions de travail font régulièrement la une des médias.

Parallèlement, c'est au quotidien que les agents des différentes fonctions publiques font l'expérience de situations professionnelles de plus en plus intenable. Fusions de services, RGPP, ReAte, suppressions de postes ne sont pas que des «mots» ou des chiffres, leurs effets sont bien réels.

Souvent isolés, les personnels n'ont pas la possibilité ni le temps de partager et d'analyser les transformations et leurs causes. Il devient pourtant urgent de se donner les moyens d'inverser une tendance funeste qui casse les individus et brise les métiers.

A l'opposé de la logique patronale et gouvernementale qui tentent d'isoler davantage les personnels en réduisant le problème aux «risques psychosociaux» et de limiter la réponse à une prise en charge médicale individualisée, la FSU et ses syndicats proposent de construire des réponses collectives en s'appuyant sur les analyses des chercheurs et praticiens (médecins, sociologues, ergonomes...). Tous mettent en cause l'évolution actuelle de l'organisation du travail et des méthodes d'évaluation dans la fonction publique. Il est urgent de faire du travail «réel» un objet non seulement d'analyse mais de revendications et de luttes.

**Ce travail doit être fait pas nous tous.**

L'objectif de ce stage est de mieux comprendre les tensions et les évolutions des métiers souvent sources de souffrances, de réfléchir aux résistances collectives pour une autre évolution de nos métiers.

*RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques*

*ReAte : Réorganisation Administrative et Territoriale de l'Etat.*

### Intervenantes :

**Marylène Cahouet,**  
membre de l'Institut de Recherches de la FSU (IRHESC)

**Karine Chassaing,**  
chercheuse en ergonomie à l'université Victor-Segalen Bordeaux 2

Ouvert à toutes et tous

## Comment reprendre la main sur le travail ?

**Vendredi 13 mai  
de 9h à 16h30 à Orthez**

Les transformations de l'organisation du travail, la défruition des postes, l'évaluation individualisée, le recrutement local, détruisent progressivement les collectifs et les individus. Liées à une idéologie qui vise à faire de chacun un entrepreneur de lui-même, ces évolutions ont des effets délétères amplifiés par un contexte politique, social, économique et écologique très sombre.

Témoigner, débattre, partager sur les difficultés que l'on rencontre dans notre travail est une première étape pour sortir de l'isolement, et rendre visible les ressemblances et les spécificités des dégradations dont nous faisons l'expérience quotidiennement. C'est une première étape pour reconstruire du collectif et agir sur notre travail, pour lui redonner du sens.

Dans la continuité du stage du 21 mars dernier, nous vous proposons une seconde rencontre pour reprendre et poursuivre la réflexion. Comment résister collectivement et individuellement ? De quels moyens pouvons-nous disposer pour analyser nos situations de travail et pour reprendre l'initiative ?

Les organisations syndicales sont face à un défi : permettre à chacun de s'exprimer et d'apporter sa réflexion, et donner à tous des outils pour que les salariés prennent collectivement l'initiative de transformations des situations de travail.

### Intervenantes :

**Karine Chassaing,**  
Maître de conférence en ergonomie à l'université Victor-Segalen Bordeaux 2

**Marylène Cahouet,**  
membre de l'Institut de Recherches de la FSU (IRHESC)

## Reprendre la main sur les métiers, le travail et le syndicalisme.

Comment la gouvernance et le nouveau management public présentent-ils sur tous les services publics ?  
Quelles sont les implications de ces transformations sur nos métiers et sur l'action syndicale ?  
Quels sont aujourd'hui les outils du travail syndical ?

**Lundi 12 décembre 2011  
de 9h à 16h30 à Orthez  
Collège Daniel Argote**

En partant des difficultés et de la souffrance rencontrées au quotidien par les agents des services publics, dans leur pratique professionnelle mais aussi dans leur activité militante, nous proposons de réfléchir dans la durée aux moyens à mettre en oeuvre pour reprendre la main sur les métiers, le travail et l'action syndicale sur le lieu de travail. La fonction publique connaît d'importantes évolutions, institutionnelles et managériales. Elles ont des conséquences sur l'organisation et les conditions de travail qu'il nous faut prendre en compte dans notre réflexion et nos actions.

Comment faire du lien, entre les agents, entre les différents niveaux d'action, entre les différents services, métiers, pour défendre et améliorer nos conditions de travail, nos métiers, nos vocations, nos missions ? Comment développer l'intervention de la FSU dans les CHSCT qui se mettent en place ?

Le stage du 12 décembre est le premier d'une série de trois stages. Il est ouvert à toutes et tous mais plus particulièrement destiné aux militantes et militants qui ont impulsé l'action syndicale, sur leur lieu de travail, ou au niveau départemental.

Les stages suivants, ouverts à toutes et tous, nous permettront d'approfondir la problématique des métiers et des conditions de travail, notamment à partir d'outils d'analyse issus de l'ergonomie. On s'y posera la question des outils syndicaux à créer et mettre en oeuvre pour transformer l'analyse théorique en revendications et actions syndicales.

Avec la participation  
d'Elizabeth Labaye  
Secrétaire Nationale de la FSU

## Outils et dispositifs pour reprendre la main sur le travail et les métiers

**Jeudi 9 février 2012  
de 9h à 16h30 à Orthez**

Les sections départementales FSU des Landes et des Pyrénées Atlantiques proposent depuis mars 2011 des journées de réflexion sur les conditions de travail et les métiers.

Au cours des stages du printemps 2011 nous avons constaté collectivement à quel point les réformes qui se succèdent à un rythme effréné affectent notre capacité à réaliser un travail soigné. C'est parce que nous ne pouvons plus rendre un service de qualité aux usagers que notre santé au travail est en danger. L'enchaînement des réformes, l'évaluation individualisée des performances, l'intensification du travail et les transformations répétées de son organisation ne permettent plus de développer un collectif de travail qui permettrait de retrouver du sens et un pouvoir d'agir et d'opposer notre expertise.

Reprendre la main sur nos métiers est donc essentiel.

Après avoir fait un tour des conditions de travail dans les différents services publics (21 mars) après avoir ouvert des pistes, notamment à partir des outils d'analyse de l'ergonomie (stage du 13 mai) et après une réflexion sur les enjeux de ce chantier pour le syndicalisme (12 décembre), nous vous proposons le 9 février de passer à la mise en oeuvre d'outils, de dispositifs et de méthodes pour construire et développer les moyens d'une intervention sur l'organisation du travail.

Le stage du 9 février sera organisé en deux temps :

- matinée : présentation des différents outils, concepts et dispositifs
  - après midi : ateliers de mise en oeuvre, à partir de l'expérience des stagiaires et encadrés par les différents intervenants.
- Ce travail en atelier proposera deux entrées
- analyse des conditions et situations de travail
  - travail sur les métiers à partir de mise en situation.

Dans chaque atelier, on cherchera à constituer des groupes de travail qui pourraient continuer à travailler ensemble à la suite du stage.

Avec la participation de :

Céline Boudie, groupe de recherche sur le métier Snés-Cnam

Alice Cardoso, groupe de recherche sur le métier Snés-Cnam

Marylène Cahouet, membre de l'institut de recherche de la FSU et responsable du secteur Droits et Libertés de la FSU

Karine Chassaing, maître de conférences en ergonomie, département d'ergonomie, ENSC-IPB, Bordeaux

Frédéric Grimaud, SNUipp et doctorant en sciences de l'éducation (thèse en ergonomie, Université de Provence, laboratoire ERGAPE).